

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1027 bis 12/08/1953

n° 1027

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 11 du 01/09/1953

Date de publication

12 août 1953

Date du numéro

1 septembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Kouhana, institutrice auxiliaire de 2e catégorie, est admise à salaire mensuel pour compter du 1er août 1953.